



# FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT  
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 53

Jean COUPE

## POUR AFFICHAGE

N/Réf. : JC/nv/5720

**DATE** : 4 décembre 1992

**OBJET** : Incident de libération avec mini élévateurs P.F.

**MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNÉS** : Mini élévateurs P.F.

**TEXTE** :

Le C.T.P. porte à votre connaissance l'"Information Sécurité" qui lui a été communiquée par la société Parachutes de France (Confère note au verso). Si les résultats des essais préconisés par l'industriel vous conduisent à retourner des élévateurs et des poignées, nous vous demandons d'adresser, à la fédération, copie de la fiche d'essais jointe au matériel retourné chez l'industriel.

**DECISION FEDERALE** :

Application des consignes de l'industriel et transmission à la fédération des copies des fiches d'essai.

**DATE D'APPLICATION** : Janvier 1993

**DIFFUSION** :

Président FFP

DTN

MJS

CEV

Directeurs Techniques

Réparateurs de parachutes

Membres du CTP

Messieurs Y. CHALOIN - J.F. PRUNIER - M. TOURNIER

Société Parachutes de France

Paramag - Les Hommes Volants

**FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME  
CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT**

**"Information Sécurité, diffusée par la société Parachutes de France, et  
correspondant à la circulaire de sécurité n° 53**

OBJET : Contrôle du fonctionnement du libérateur sur mini-élévateurs PF.

NATURE: Obligatoire.

MATERIELS CONCERNES: Tous les mini-élévateurs de fabrication Parachutes de France S.A (poinçon "PF" sur les anneaux).

HISTORIQUE: Lors d'une procédure de libération, après avoir tiré la poignée, un parachutiste est resté suspendu et a dû solliciter manuellement le système 3 anneaux pour obtenir la libération de sa voile principale.

INSTRUCTIONS: Réaliser 2 essais au harnais suspendu:

1er essai: l'utilisateur se suspend avec son sac/harnais et ses mini-élévateurs à un portique.

Il effectue alors le geste normal de libération en mesurant (à l'aide d'un dynamomètre) l'effort nécessaire pour dégager les deux câbles des loops de verrouillage; noter l'effort mesuré M1.

Procéder alors au nettoyage des câbles et des gaines (avec écouvillon, si possible), puis à la lubrification des câbles (huile "3 en 1").

2ème essai: En suivant la même procédure que pour le premier essai, noter l'effort mesuré M2.

Si la valeur M2 est supérieure à 9 daN ou si, lors de l'un des deux essais, la libération ne s'est pas faite instantanément après le dégagement des câbles, nous vous engageons à prendre rendez-vous avec notre Service Après-Vente, puis à envoyer vos mini-élévateurs ainsi que votre poignée pour modification<sup>1</sup>.

L'opération est prise en charge par le constructeur (sauf le port) jusqu'au 30 Avril 1993.

**RAPPEL IMPORTANT**

**AFIN DE CONSERVER UN EFFORT DE LIBERATION ACCEPTABLE, IL EST IMPERATIF DE DEGAGER ET NETTOYER REGULIEREMENT (TOUS LES MOIS) LA POIGNEE DU LIBERATEUR.**

DATE D'APPLICATION: Dès réception du bulletin.

AUTORITE: PARACHUTES DE FRANCE - Olivier RHEIN (Sce QUALITE)  
BP 247 F - 95523 CERGY-PONTOISE Cedex  
Tel: (1) 30 32 16 33 Fax: (1) 30 32 43 11

DISTRIBUTION: FFP, Centres de parachutisme, SNPP, Fédérations étrangères, Réseau commercial PF.

<sup>1</sup>. Joindre obligatoirement le résultat des essais effectués.

**FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME  
CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT**

**"Additif "Résultats des essais", diffusé par la société Parachutes de France, et correspondant à la circulaire de sécurité n° 53**

ADDITIF AU BULLETIN N° 92004:

RESULTATS DES ESSAIS

Procédure à suivre:

2 essais au harnais suspendu: Réaliser une boucle en passant une drisse à la base des gaines de libération; l'utilisateur se suspend dans le harnais puis tire la poignée par l'intermédiaire d'un dynamomètre (accroché à la boucle).

1er essai: Noter la valeur mesurée M1 = .....

Dégager complètement les deux câbles de leurs gaines, et les nettoyer. Puis les lubrifier. Ces deux opérations peuvent se faire simultanément avec de l'huile "3 en 1".

2ème essai: Noter la valeur mesurée M2 = .....

Merci de cocher la case correspondant à vos résultats:

- Cas 1: M2 est supérieure à 9 daN.
- Cas 2: M2 est inférieure à 9 daN et la libération est instantanée.
- Cas 3: M2 est inférieure à 9 daN et la libération n'est pas instantanée.

Dans les cas 1 et 3, veuillez prendre rendez-vous avec notre Service Après-Vente - (1) 30 32 16 33 - puis envoyer vos mini-élévateurs, votre poignée de libérateur ainsi que cette feuille de résultats.

Je soussigné(e) certifie avoir effectué les 2 essais indiqués et trouvé les résultats ci-dessus.

Nom, prénom: ..... Tél: .....

Adresse: .....

N° harnais: ..... Date d'achat: .....

Date:

Signature: